



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie
Document d'accompagnement n°2 :
Fiche explicative de la mesure
0460

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Industries

Sous-thème(s) : Toutes industries

Localisation précise des rejets industriels

1. Libellé de la mesure

Poursuite de la localisation précise des rejets industriels et des milieux récepteurs.

2. Explicatif du libellé

Les établissements taxés ne spécifient pas tous la localisation de leurs rejets. Chaque année, une campagne visant les nouveaux établissements taxés est lancée pour déterminer les coordonnées Lambert des rejets et des milieux récepteurs.

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure

La détermination des coordonnées des rejets permet la représentation géographique des charges générées et rejetées et la distribution des industries à l'échelle des masses d'eau, sous-bassins et districts hydrographiques. Le point de contact entre le rejet et le milieu récepteur est déterminé.